



EXTRAORDINAIRE CONSEIL

le 5 juillet 2023
18 h 00

PRÉSENTS M. Georges R. Savoie
 M. Philippe Allain
 Mad. Albertine Savoie
 M. Denis Doiron, départ à 19h35
 M. Eymard Savoie

AUTRES M. Jeannot Doiron, directeur général et greffier municipal

1. Ouverture de la réunion

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion à 18h04.

2. Vérification du quorum

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

23-5029

Proposé par Mad. Albertine Savoie

Appuyé par M. Denis Doiron

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du conseil du 5 juillet 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Divulgence de conflits d'intérêts.

Aucune déclaration.

5. Considération de l'objet de la réunion

5.1 Discussion avec Maître André Daigle.

23-5030

Proposé par M. Denis Doiron

Appuyé par M. Philippe Allain

Il est résolu de se constituer en comité à huis clos à 18h06.

ADOPTÉ

M. Denis Doiron s'absente de la salle de réunion à 19h35.

23-5031

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par M. Eymard Savoie

Il est résolu de revenir en réunion ordinaire à 19h44.

ADOPTÉ

5.2 Rapport du comité de finance.

Mad. Albertine Savoie a fait la lecture du rapport du comité des finances.

5.3 Mise à jour du projet de l'huître géante.

23-5032

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par M. Eymard Savoie

Que le conseil municipal accepte de retenir les services de l'entreprise Viridis pour la préparation des documents d'appels d'offres pour le projet d'aménagement de l'huître géante.

ADOPTÉ

6. Levée d'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Eymard Savoie, propose l'ajournement à 20h05.

Le procès-verbal du 5 juillet 2023 a été révisé et adopté par le conseil municipal le 24 juillet 2023.

Mad. Jessica Robichaud MacKnight,
greffière suppléante

M. Georges R. Savoie, Maire

